



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## logement

Question au Gouvernement n° 2919

### Texte de la question

#### PLAN POUR LE LOGEMENT SOCIAL OUTRE-MER

M. le président. La parole est à Mme Juliana Rimane, pour le groupe de l'UMP.

Mme Juliana Rimane. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'outre-mer.

Le logement social connaît une situation difficile outre-mer, avec une dette qui s'élèvera à 113 milliards d'euros à la fin de 2006, soit la moitié des crédits logement du ministère. Le besoin en logement social est estimé à 27 000 pour les départements d'outre-mer. En Guyane, la pression de la demande en logements neufs ou réhabilités est particulièrement forte du fait d'une démographie galopante et des retards accumulés par rapport à la métropole et même aux Antilles. Les habitations de fortune y représentent encore 5 % des résidences principales et 10 % des logements ne disposent pas des éléments de confort minimal tels que l'eau et l'électricité.

Les causes de ce manque de logements sont bien connues depuis dix ans : manque de crédits budgétaires, rareté et cherté du foncier viabilisé, coût de la construction plus élevé qu'en métropole, et surtout démographie très active.

Lors de son récent déplacement en Guadeloupe et à la Martinique, le Premier ministre, Dominique de Villepin, a annoncé un plan pour le logement social outre-mer, qui devrait répondre aux préoccupations de nos concitoyens ultramarins et des opérateurs en matière de logement. Pouvez-vous, monsieur le ministre, en détailler le contenu et en préciser l'application dans tous les départements d'outre-mer, notamment en Guyane ?

*(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'outre-mer.

M. François Baroin, *ministre de l'outre-mer*. Madame la députée, je ne reviens pas sur le constat en matière de logement social en outre-mer et singulièrement en Guyane. Il est connu de tous depuis dix ans.

M. Christian Paul. Il est surtout accablant !

M. le ministre de l'outre-mer. L'annonce du Premier ministre devrait marquer un tournant décisif dans la politique du logement social dans les départements d'outre-mer.

Contrairement à ce qu'a annoncé une candidate socialiste en tourisme électoral la semaine dernière à la Réunion (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*), il ne s'agit pas d'effets de manche, d'une opération de communication ou d'annonces budgétaires redondantes, mais du règlement définitif, aux bailleurs sociaux et autres opérateurs du logement social, à la fin du premier trimestre 2007, des retards de paiement qui s'élèvent à 113 millions d'euros.

M. Henri Emmanuelli. Vous ne payez pas vos dettes ! C'est une honte !

M. le ministre de l'outre-mer. Second pilier de l'action en matière de logement social dans les années qui viennent, le volet logement du plan Borloo sera intégralement appliqué outre-mer, et naturellement en Guyane. Ainsi, 120 millions seront inscrits au budget de l'outre-mer qui s'ajouteront aux 850 votés lors des exercices précédents, à savoir 60 millions pour 2007, 30 millions pour 2008 et 30 millions pour 2009. Nous souhaitons cependant aller plus loin.

La commission d'évaluation, composée des parlementaires ultramarins et de membres des commissions des finances du Sénat et de votre assemblée, réfléchit à l'application de la défiscalisation au logement social, ce qui donnerait une visibilité et des garanties sur le moyen terme et de régler de manière pérenne la problématique

que vous avez décrite et qui tient au taux de population active, au nombre d'allocataires des minima sociaux et à la démographie dynamique de l'outre-mer - en Guyane, plus de la moitié de la population a moins de vingt-cinq ans.

Le plan annoncé par Dominique de Villepin la semaine dernière est un tournant décisif, je le répète, dans l'application durable d'une politique stable en matière de logement social outre-mer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Juliana Rimane](#)

**Circonscription :** Guyane (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2919

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** outre-mer

**Ministère attributaire :** outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 octobre 2006